

confusion, en particulier parmi nos clients potentiels. Ce n'est qu'avec la collaboration de tous les paliers de gouvernement et des entreprises que nous pouvons espérer avoir plus de poids. La mission «Équipe Commerce Canada» en Chine est un bon exemple de la manière dont nous pouvons mobiliser les ressources fédérales et provinciales dans l'intérêt de tout notre pays. Comme le premier ministre Klein pourra en témoigner, les Chinois ont peut-être été un peu dépassés par l'arrivée de notre «Équipe Commerce Canada», mais ils ne se sont jamais demandé pourquoi nous étions là. De même, la mission du premier ministre Klein au Moyen-Orient, en juin, montre bien comment le gouvernement fédéral et une province peuvent collaborer pour obtenir un maximum de résultats.

C'est ainsi que sous la bannière de l'«Équipe Commerce Canada», mon ministère s'emploie, de concert avec les provinces, Industrie Canada et certains organismes fédéraux, à définir plus précisément nos rôles respectifs et à mettre en place un meilleur plan de soutien pour nos clients, c'est-à-dire nos exportateurs.

C'est ce que renferme le Protocole d'entente que le premier ministre Klein et moi-même sommes sur le point de signer. Ce protocole met l'accent sur une coopération renforcée entre Ottawa et l'Alberta en ce qui concerne les services aux exportateurs. C'est le premier protocole du genre signé dans l'Ouest canadien. Je suis reconnaissant au gouvernement de l'Alberta d'avoir pris l'initiative des négociations fructueuses qui expliquent notre présence ici aujourd'hui.

Le présent Protocole d'entente, semblable à celui que nous avons signé l'an dernier avec l'Ontario et à ceux que nous signerons sous peu avec le Manitoba et la Saskatchewan, vise une collaboration accrue aux plans de la planification, de l'échange d'information, des foires et missions, de l'éducation et de la formation, de la représentation à l'étranger, de la promotion de l'investissement, du développement industriel et technologique.

Certes nos accords fédéraux-provinciaux ne prévoient pas l'intégration totale et immédiate des services commerciaux gouvernementaux du pays, mais ils constituent un fondement solide pour nos travaux à venir. L'idéal serait que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international fasse porter ses efforts sur le soutien des activités commerciales à l'étranger tandis que les provinces, de concert avec Industrie Canada et d'autres ministères et organismes fédéraux d'importance, se consacreront au service de soutien au pays. Chaque palier de gouvernement doit faire ce qu'il sait le mieux faire. C'est là notre objectif ultime.

Pour citer un bel exemple des mesures possibles pour renforcer la collaboration, pensons à l'initiative de colocation de bureaux proposée ici à Calgary. Selon cette initiative, trois paliers de